

titre de victimes; elles éprouvaient un secret contentement d'être choisies pour ce rôle exceptionnel et d'avoir des souffrances d'ordre extraordinaire. Je crois que cet état d'esprit et des plus dangereux; il suffirait à produire par autosuggestion des maladies nerveuses imitant la possession, ou des tentations graves.

§ 7. — L'obsession diabolique.

71. — Il semble résulter de la vie des saints que s'ils éprouvent de fortes obsessions, c'est, d'ordinaire, lorsqu'ils sont arrivés à l'âge de l'extase, et même à celui des révélations et visions divines, soit que ces grâces continuent, soit qu'elles soient suspendues pour un temps. L'action extraordinaire de Dieu, et surtout des anges et des saints a alors pour pendant l'action extraordinaire des démons (Voir S^t Jean de la Croix, *Nuit*, l. III, ch. xxiii). La terre est un champ de bataille où les deux armées ennemies des bons et des mauvais anges sont intimement mêlées et se disputent les mêmes âmes. Si l'on ne voyait qu'une des armées sans l'autre, on n'aurait pas la vraie connaissance de cette bataille, de cette mêlée. Il est naturel que ces connaissances ne soient pas séparées, puisqu'elles sont de même nature, de même ordre, et qu'elles sont les éléments d'un même drame, celui de l'Église militante. Déjà, dans les degrés inférieurs d'oraison, ce parallélisme se remarquait. Il y avait d'un côté les inspirations, c'est-à-dire les influences obscures des bons esprits, et, pour leur correspondre, les tentations ou influences obscures des mauvais. Quand on s'élève, la lumière tend à se faire à la fois sur les deux influences.

72. — Les faits d'obsession diabolique peuvent se grouper en quatre genres :

Premier genre : action sur la **parole** ou les **gestes**. La personne garde sa connaissance (autrement ce serait de la possession), mais le démon agit assez fortement sur la langue ou les membres, soit 1° pour *empêcher* un acte qui lui déplaît, comme une prière vocale, une confession, ou le signe de la croix, soit 2° pour *faire produire* matériellement, sans le consentement du patient, un acte déréglé, tel qu'une parole de blasphème ou un geste de mépris pour une image sainte ou quelque objet sacré.

Dans tous ces cas, la personne garde sa liberté intérieure, mais non l'extérieure; son corps n'est plus complètement en sa dépendance.

Ces blasphèmes involontaires sont signalés dans la vie du P. Jean de Castillo, S. J. (1). Le démon se servait aussi des mains de ce saint religieux pour qu'il se souffletât ou qu'il brûlât des images de la Sainte Vierge (Scaramelli, tr. 5, n° 115).

S^{te} Thérèse éprouva cette vexation du démon : « Un jour, dit-elle, il me tourmenta pendant cinq heures par des douleurs si terribles et par un trouble d'esprit et de corps si affreux que je ne croyais pas pouvoir plus longtemps y résister... Par un mouvement *irrésistible, je me donnais de grands coups*, heurtant de la tête, des bras et de tout le corps contre ce qui m'entourait » (*Vie*, ch. xxxi).

La B^{ene} Marguerite-Marie devenait parfois muette quand elle allait trouver sa supérieure, pour lui raconter les mauvais tours que lui jouait le démon. Il s'opposait à cette manifestation « parce que l'obéissance abattait et dissipait ses forces » (*Vie*, édition de Paray, p. 137).

Le P. Surin décrit cette dépendance extérieure dans une lettre au P. d'Attichy (1635) : « Cet esprit s'unit à moi sans m'enlever ma conscience ni ma liberté. Il est là comme un autre moi. Il semble alors que j'ai deux âmes, dont l'une privée de l'usage de ses organes corporels et se tenant comme dans le lointain, regarde ce que fait l'autre... Je suis en même temps rempli de joie et abreuvé d'une tristesse qui s'exhale en plaintes et en cris, selon le caprice des démons... Cette âme étrangère, qui me paraît la mienne, est percée par le désespoir comme par des flèches, pendant que l'autre, pleine de confiance, méprise ces impressions... Si je veux, sollicité par une de ces deux âmes, faire le signe de la croix sur ma bouche, l'autre âme me retire le bras avec force, etc. » (cité par M. Ribet; t. III, ch. x, § 10).

73. — L'action du démon sur les membres a quelquefois été poussée à ce point que de saintes âmes avaient non seulement l'idée de **se suicider**, mais qu'elles lui donnaient un commencement d'exécution. Scaramelli dit avoir connu plusieurs personnes

(1) On trouve des détails sur les épreuves de ce Père et du P. Jean Sébastien del Campo, son confrère et contemporain (xvi^e siècle), dans les Bollandistes du 22 juin (Prologue pour la vie de Christine de Stommeln).

dans ce cas (tr. 5, n^{os} 112, 113). Mais il ajoute : « Jamais ces personnes ne consomment les actes féroces par lesquels elles avaient entrepris de se tuer ou de se faire quelque autre mal grave. Non ; au milieu de l'acte même, *elles se réveillent comme d'un profond sommeil*, rentrent en elles-mêmes, se désistent du mal commencé, et restent pénétrés de douleur et de scrupules sur ces transports furieux. »

Pendant une de ses grandes épreuves, S^{te} Madeleine de Pazzi quitta le chœur et courut au réfectoire prendre un couteau pour s'ôter la vie. Une autre fois, elle se fit lier, craignant d'être entraînée par une impulsion analogue.

74. — Ces divers cas d'obsession deviennent facilement, après coup, une source de **scrupules** pour la personne ainsi tyrannisée dans son corps. Elle se demande si elle n'a pas donné, du moins, quelque consentement aux actes déréglés que, comme ensemble, elle a faits malgré elle. (Scaramelli, tr. 5, n^{os} 118, 122; Lopez Ezquerria, tr. 6, c. III). Les auteurs disent avec raison qu'il faut repousser ces doutes ; car ce ne sont que des doutes. Bien plus, il vaut mieux croire qu'au lieu de pécher, même véniellement, la personne a mérité. Car il n'est pas croyable que Dieu permette des épreuves aussi exceptionnelles dans un autre but (Scaramelli, *ibid.*, n^o 125). De plus, si la personne tourmentée voyait que le confesseur la regarde comme vraiment coupable, elle serait exposée à tomber dans le désespoir, comme le désire Satan (Scaramelli, n^o 123; S^t Liguori, *Homo apost.*, append. 1, n^o 10; Philippe de la Sainte-Trinité, pars I, tr. III, disc. 2, art. 1).

75. — Certains auteurs, tels que Schram (n^o 227, édition de 1848; 218, de l'ancienne édition) se sont demandé si l'état que je viens de décrire sous le nom d'obsession (premier genre) ne devrait pas plutôt être appelé possession, puisque le démon y fait mouvoir nos organes.

Tout dépend de la définition plus ou moins large qu'on préfère donner au mot possession. Avec celle que j'ai adoptée, on ne doit pas être appelé possédé parce qu'on se frappe ou qu'on blasphème, si on s'en aperçoit et qu'on proteste intérieurement. Mais c'est un état très voisin.

Le système opposé aurait un inconvénient, à savoir que plusieurs saints devraient être qualifiés de possédés, et confondus ainsi avec ceux qui présentent des crises beaucoup plus graves.

76. — Le *second genre* d'obsession consiste en vexations exercées sur les **organes des sens**, parfois à un degré effrayant. Passons en revue les cinq sens, et disons ce que beaucoup de saints ont éprouvé (1).

77. — 1° **La vue** souffrait parfois de scènes dans lesquelles le démon apparaissait sous des formes épouvantables : hommes armés, nègres, animaux terribles ou répugnants, lions, tigres, loups, sangliers, dogues, serpents, crapauds, araignées, etc. Certains de ces animaux semblaient s'élaner pour mordre ou dévorer. Exemple : S^t Antoine, S^t Guthlac, ermite anglais du VIII^e siècle, S^{te} Madeleine de Pazzi, S^{te} Colette, S^t Philippe de Néry, S^{te} Marguerite de Cortone, la V^{bia} Grâce de Valence (XVI^e siècle), le B^{eur} Jean le Bon, ermite (XIII^e siècle), etc.

D'autres fois, ces visions étaient immondes, ainsi qu'il arriva à S^t Alphonse Rodriguez.

78. — 2° **L'ouïe** avait à supporter des rugissements, cris, sifflements, vacarmes de toutes sortes, ou des blasphèmes, ou des paroles obscènes. Exemple : S^t Antoine, S^t Hilarion, M^{me} Acarie, le curé d'Ars.

S^{te} Madeleine de Pazzi ne savait parfois comment arriver à réciter l'office divin au milieu de ce tapage. Cassien en dit autant de certains moines du désert. Pour qu'ils pussent dormir en paix pendant la nuit, il fallait que plusieurs d'entre eux restassent en prières, afin d'éloigner l'ennemi.

Chez certaines personnes, ces visions et ces bruits peuvent être de simples hallucinations produites par la maladie (Schram, n° 228 de l'édition de 1848, 219, de l'ancienne). L'épreuve n'en est pas moins grande. Mais souvent aussi le fait est réel, car le bruit est entendu par les voisins.

79. — 3° Pour le **goût**, les exemples sont plus rares. On a celui de la sœur Véronique, capucine (Scaramelli, tr. 5, n° 88). Les diables salissaient affreusement tout ce qu'elle voulait manger.

80. — 4° **L'odorat**. Les démons faisaient sentir à S^{te} Françoise Romaine des odeurs fétides. Une fois, ils apportèrent un cadavre en pleine décomposition et y appliquèrent son visage. Ses vêtements restèrent imprégnés de cette puanteur; on ne put la

(1) On trouvera de nombreux détails historiques dans la *Mystique* de M. Ribet, t. II, ch. XI.

faire disparaître en les lavant à plusieurs reprises (*Vie*, par Dom Rabory, l. I, ch. vi).

81. — 5° **Le toucher** semble le sens le plus éprouvé. Beaucoup de saints ont été roués de coups ou mordus. Tels S^t Antoine et S^t Germain, évêque de Paris. Ces attaques sont signalées dans les bulles de canonisation de S^{te} Catherine de Sienne, de S^t François Xavier, de S^{te} Françoise Romaine. Cette dernière a, sous ce rapport, une vie des plus caractéristiques. On ne possède des détails circonstanciés que sur ses treize dernières années, c'est-à-dire à partir de l'âge de quarante-trois ans (1427). Son existence n'est alors qu'une suite d'extases entrecoupées d'apparitions du démon. Ils la frappaient cruellement, mais s'en allaient immédiatement quand les gens de la maison, attirés par le bruit, se précipitaient dans la chambre.

82. — Le plus souvent, ces attaques ne produisent que des **souffrances passagères**. S^{te} Catherine de Sienne fut plusieurs fois jetée dans le feu par le démon, mais elle en sortit toujours sans être brûlée.

Pendant quatre années avant sa profession, la V^{ie} Agnès de Langeac fut battue deux fois par semaine (*Vie*, par de Lantages, part. I, ch. vii).

S^{te} Madeleine de Pazzi fut précipitée du haut d'un escalier de vingt-cinq marches, sans être fortement blessée. La B^{ene} Marguerite-Marie n'eut aucun mal dans une circonstance analogue (*Vie*, t. I, p. 138). Quand cette dernière était assise en récréation à côté de ses sœurs, il arriva plusieurs fois qu'une main invisible retirait sa chaise, de sorte qu'elle tombait par terre (*Vie*, édition de Paray, t. I, p. 292). D'autres fois, le démon faisait tomber et briser tout ce qu'elle tenait entre les mains (*ibid.*, t. I, p. 137).

83. — Parfois aussi, il y eut des **blessures graves**. S^{te} Thérèse, âgée de soixante-deux ans, fut un jour lancée par une force invisible au bas des degrés du chœur. Elle eut le bras gauche cassé, et comme la rebouteuse ne put venir que trois mois après, elle souffrit pendant tout ce temps un vrai martyre (Bolland., n° 786 et *Vie*, par Marie du Sacré-Cœur, t. II, ch. xxvii).

Scaramelli raconte que sœur Marie Crucifiée Satellico était traînée sur un sol rocailleux, de manière que son visage était déchiré et restait tout gonflé (tr. 5, n° 90, 91),

S^t Nicolas de Tolentino, augustin du xiii^e siècle, fut souvent

laissé à demi-mort. Une fois, il fut tellement frappé qu'il en demeura boiteux jusqu'à la fin de ses jours. S^{te} Théodore d'Alexandrie (v^e siècle) était couverte de plaies.

Je n'entre pas dans le détail au sujet de vexations d'une autre espèce que le démon peut exercer sur le corps, je veux dire de celles qui concernent la chasteté. Voir Schram, n^o 233 de l'édition de 1848, n^o 224 de l'ancienne édition; ces deux rédactions sont assez différentes; et S^t Liguori, *Praxis*, n^o 111.

84. — Quand une personne de bonne foi assure que des coups, morsures ou blessures sont dus aux démons, il faut s'informer si elle n'a pas des crises de nerfs pendant lesquelles elle perd connaissance, ou des sommeils mêlés de rêves ou de somnambulisme. Car, dans ces états, il arrive que, sans en avoir conscience, on se frappe soi-même, on se pique ou on se mord.

85. — *Troisième genre* d'obsession : des **maladies** extraordinaires, dont les médecins ne trouvent nulle part l'équivalent.

86. — *Quatrième genre* : des **tentations** d'une violence exceptionnelle, que les passions humaines seraient impuissantes à expliquer. Parfois on se sent à bout de force morale. On se dit : « C'est fini, je vais être vaincu » Et le démon glisse sournoisement cette pensée : « Si je dois finir par céder, autant le faire tout de suite; au moins je retrouverai la tranquillité. »

87. — L'âme peut tirer **avantage** des obsessions. Elle conçoit une horreur croissante pour celui qui la tourmente, et pour les fins qu'il se propose. Elle se rejette avec plus de force dans les bras de Dieu, semblable, dit S^t Jean Chrysostome, à l'enfant qui se réfugie auprès de sa mère, quand il se sent menacé par quelque chose d'horrible (*Ad Stagyrum*, l. I, n^o 4).

88. — **Remèdes** à l'obsession : 1^o Il faut que la personne lutte par la prière, par les sacrements, par le signe de la croix et l'eau bénite;

2^o Au lieu de se montrer découragée, elle doit témoigner du mépris aux démons. C'est ce que faisait S^t Antoine, leur disant : « Il faut que vous soyez bien faibles pour avoir besoin de venir si nombreux attaquer un seul homme. » S^{te} Françoise Romaine tenait le même langage. Seulement on ne doit pas s'attribuer la victoire à soi-même, mais à la protection divine. Si cette bête féroce était complètement lâchée, nous ne pourrions lui résister;

3^o L'obsédé ou un prêtre emploieront les formules des exor-

cismes. On a discuté (Schram, n° 234, édition de 1848; 225 de l'édition primitive) si l'efficacité de ces prières n'était pas limitée à la vraie possession. Mais on répond négativement, car le rituel ne fait pas ces distinctions; or il ne pourrait s'en dispenser si l'exorcisme n'avait qu'un but très restreint. Bien plus, il suppose explicitement que parfois on exhorte une personne qui jouit de sa connaissance, ce qui est l'obsession proprement dite, car il recommande de la faire prier pendant la cérémonie.

Une autre raison, c'est que la question se ramène à savoir quelle puissance est donnée à l'Église pour l'expulsion du démon. Or il est des plus étendus. En effet, l'Église fait bénir certains lieux ou objets, en donnant à Satan l'ordre de s'en retirer, ou de ne pas attaquer ceux qui en approchent. Or il ne s'agit même pas là de vraies possessions;

4° On répondra aux sollicitations de Satan par des propositions qui lui répugnent. S' Alphonse Rodriguez avait la méthode suivante pour chasser les démons tentateurs; elle lui réussissait, au moins dans les cas ordinaires. D'un ton d'autorité « et faisant un grand signe de croix, il leur ordonnait de se prosterner et d'adorer la croix... Il ajoutait : Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers (*Philipp.* II, 10). Ensuite il leur commandait de faire des actes de contrition et de demander à Dieu pardon de leurs péchés ». Le saint déclarait que « les démons n'ont pas la patience de supporter de telles paroles et s'enfuyaient » (*Vie*, n° 174).

89. — 5° L'obsession du blasphème peut avoir parfois une cause purement naturelle : **la peur** de blasphémer. Supposons une jeune fille pieuse et impressionnable. Elle entend maudire Dieu et elle en est toute bouleversée. Ce souvenir lui revient une ou deux fois avec vivacité. Si elle a la conscience timorée, elle tremble que ces mots ne passent sur ses lèvres. Son imagination se frappe de plus en plus et bientôt elle se surprend souvent à commencer ces paroles, de même que d'autres sont hantés par un air qui les a intéressés; ils se le chantent malgré eux.

On peut regarder comme probable que d'autres obsessions ont, au moins en partie, la même cause : la peur.

Voici le remède : d'abord, rassurer cette âme pieuse, lui persuader qu'elle ne commet aucun péché et calmer par là sa conscience. Puis lui répéter que cette impulsion ne mérite pas qu'elle

s'en préoccupe, qu'elle disparaîtra peu à peu d'elle-même, ainsi qu'il arrive pour la hantise musicale dont nous parlions tout à l'heure. On combat ainsi une idée fixe par une autre. J'ajoute que beaucoup de tentations disparaissent si nous ne leur attachons plus d'importance.

§ 8. — Exemples d'épreuves de longue durée.

90. — La B^e^{me} **Angèle de Foligno**. Épreuves qu'elle ressentit pendant plus de deux ans, peu de temps après sa conversion (extraits de sa *Vie* dictée par elle-même, ch. XIX) :

« De peur que la multitude des révélations et visions ne m'enflât, et que leur délectation ne m'enivrât, il me fut donné plusieurs tentateurs qui multiplient en moi les tentations et les afflictions, soit du corps, soit de l'âme. »

1° *Le corps*. « Je ne crois pas qu'on puisse en exprimer les tourments. Il ne me reste pas un membre qui ne souffre horriblement. »

2° *Les vices*. « Quant aux tourments de l'âme, ils sont beaucoup plus terribles et nombreux; les démons me les infligent presque sans relâche. » Et d'abord, « je suis livrée à de nombreux démons qui font revivre en moi des vices qui étaient morts et qui me font horreur; ils en ajoutent d'autres que je n'eus jamais... Un vice, que je n'eus jamais vient en moi [celui de l'impureté], et je vois clairement que c'est par la permission de Dieu. Il surpasse tous les autres. Pour le combattre, une vertu m'est donnée manifestement par Dieu, qui ainsi me délivre. Si j'avais perdu la confiance en Dieu, elle me resterait du moins sur ce point-là. Il reste une espérance assurée, tranquille, que le doute ne peut ébranler : la force l'emporte toujours; le vice est vaincu... Quand cette force se cache un instant et feint de me quitter, ce vice que je n'ose nommer devient si violent que, semble-t-il, il n'y a ni honte ni châtement capables de m'empêcher de me ruer dans le péché. Mais soudain cette force divine revient et me délivre; pour rien au monde, je ne voudrais pécher. »

3° *Désespérance*. « Quelquefois je me trouve dans une affreuse obscurité, semblable à celle des démons. On n'y trouve l'espérance d'aucun bien et cette ténèbre est horrible... Je dis à Dieu :

« Si je dois être damnée, que ce soit tout de suite ; ne tardez pas. Puisque vous m'avez abandonnée, achevez et jetez-moi dans l'abîme. »

« L'âme plongée dans cet abîme, je me roulais aux pieds de ceux de mes frères qu'on appelle mes fils, et je leur disais : « Ne me croyez plus ! ne voyez-vous pas que je suis une démoniaque ! Vous qui vous appelez mes fils, priez la justice de Dieu pour que les démons quittent mon âme, qu'ils manifestent au monde l'horreur de ma conduite, et que Dieu ne soit plus déshonoré par moi... Sachez aussi que je suis arrivée à un degré inouï de désespérance. J'ai absolument désespéré de Dieu et de tous ses biens. C'est une affaire réglée entre nous. Je suis certaine qu'il n'y a pas au monde une créature aussi mauvaise, aussi digne de damnation. Toutes les faveurs de Dieu avaient pour but de me conduire à un état plus affreux de désespoir et de damnation.

« Quelquefois je suis saisie d'une telle fureur contre moi-même que c'est à peine si je peux résister au besoin de me mettre en pièces. D'autres fois je ne peux m'empêcher de me frapper horriblement, si bien que ma tête et mes membres en restent gonflés »

4° *La fausse humilité.* « J'éprouve sans cesse une humilité qui me montre privée de tout bien, de toute vertu, plongée dans une si grande multitude de péchés et de défauts, que Dieu ne peut plus me faire miséricorde. Je me vois comme la maison du diable, son agent, sa dupe, sa fille, hors de toute droiture et de toute vérité, digne du fin fond de l'enfer. Une telle humilité n'est pas celle que j'ai d'autres fois, celle qui me réjouit, me fait comprendre la bonté de Dieu ; elle m'apporte des maux innombrables. »

Il résulte d'un autre passage (ch. xxvi) qu'après ces deux ans, les démons continuèrent une partie de leurs attaques au corps et à l'âme, mais dans celle-ci la partie supérieure jouissait d'une contemplation sublime : « Je ne puis compter le grand nombre de fois où j'ai contemplé le bien suprême dans la grande ténèbre. Mais, dans trois circonstances, je suis montée à une hauteur suprême, ineffable. Et malgré ces faveurs, mon corps est travaillé par les maladies ; le monde m'accable d'épreuves et amertumes ; enfin les démons m'affligent sans cesse ; ils ont puissance sur moi... D'un autre côté, Dieu m'entraîne vers ce bien que j'aperçois dans la ténèbre. »

Dans la suite, elle se sentit parfois encore comme abandonnée de Dieu et dans l'impuissance de prier. L'une de ces épreuves dura un mois. « Je ne voyais plus aucune trace de Dieu en moi, si ce n'est la volonté absolue de ne pas pécher. » A la fin elle entendit ces paroles : « Plus tu te crois abandonnée, plus tu es aimée de Dieu et serrée contre lui » (ch. 1).

Au moment de mourir, elle disait à ses fils spirituels : « Dieu ne met fin aux tentations et tempêtes que lorsque tout l'homme a été piétiné, écrasé, broyé. Elle est sa conduite spéciale à l'égard de ses fils véritables » (ch. LXX).

91. — La B^{mo} Baptiste **Varant**, abbesse des clarisses de Camerino (1458-1527), âgée de vingt-neuf ans, commença à subir deux épreuves presque consécutives de deux ans chacune. Au début, dit-elle, « Dieu me fit voir en songe tous les travaux, toutes les afflictions qui m'attendaient... Alors le puits de l'abîme, fermé depuis dix ans, s'ouvrit plus effrayant que jamais. Le dragon en sortit, rugissant contre moi, et m'assailit avec une telle fureur qu'il paraissait vouloir me dévorer toute vive » (*Vie*, ch. v).

Elle dépeint une de ses tentations : « Je me révoltais en quelque sorte contre Dieu, lui imputant mes défauts, mes péchés, mes erreurs. J'osais lui demander compte de sa conduite. Je l'accusais de mensonge en plusieurs choses qu'il m'avait dites ou que je trouvais dans ses Écritures... J'avais beaucoup d'autres mauvaises pensées dont le souvenir me fait horreur » (ch. vi). Elle s'en regardait à tort comme coupable.

92. — La V^{ble} **Anne de Saint-Barthélemy**, compagne de S^{te} Thérèse, morte à Anvers, âgée de soixante-seize ans.

Quelques jours après qu'elle fut entrée au noviciat d'Avila, a quatorze ans, les grâces très extraordinaires qu'elle avait reçues jusque-là disparurent et firent place à une année de ténèbres. Elle disait avec simplicité à Notre-Seigneur : « Qu'est-ce? Comment m'avez-vous abandonnée? Si je ne vous connaissais, je penserais que vous m'avez trompée, et si j'avais su que vous deviez vous en aller, je ne serais pas venue au monastère » (*Vie*, par le P. Bouix, 2^e édition, l. II, ch. II).

Vers la fin de sa vie, elle eut deux ou trois ans de peines intérieures. « Elles sont tellement grandes, écrivait-elle, que si je n'avais connu et goûté la bonté du Seigneur, je pourrais perdre confiance. Mais il m'a laissé cette grâce que, quelque accablée

que je sois, je me trouve toujours résignée à sa volonté... Mon âme vit tout à coup fondre sur elle un espèce de nuage plus obscur que la nuit la plus obscure » (*ibid.*, l. IV, ch. XI).

93. — S^{te} Madeleine de Pazzi (1566-1607).

A partir de son entrée en religion, à seize ans et demi, sa vie devint rapidement une suite continuelle d'extases. Mais il y eut deux épreuves de cinq ans chacune, pendant lesquelles ces faveurs furent réduites à peu de chose.

La première, qu'elle appela la fosse aux lions, lui survint à l'âge de dix-neuf ans (1585). Elle fut précédée d'une extase de huit jours, dont elle ne sortait que deux heures par jour (*Vie*, par Cèpari, ch. VI). « Les connaissances qu'elle reçut dans cette semaine furent si multipliées que leur recueil forme un assez gros volume. » C'est dans une de ces extases que Notre-Seigneur lui annonça sa grande épreuve, lui disant : « Sache, ma fille, que pendant cinq ans, tu demeureras privée du sentiment de ma grâce, mais non de ma grâce elle-même... Je veux agir comme un général qui éprouve un soldat de plusieurs façons avant de l'élever en grade. » L'épreuve commença. C'étaient des apparitions du démon, des tentations contre la foi et l'obéissance. « Tous ses exercices de religion lui devinrent à charge. Elle était obligée de se faire toutes les violences imaginables pour se rendre au travail, à l'oraison, au chœur. » Enfin elle était portée à la gourmandise et au désespoir. De loin en loin Dieu la reposait par quelque consolation spirituelle; il y eut notamment une extase d'une semaine.

La seconde épreuve eut lieu pendant les cinq dernières années de sa vie (à partir de 1602; elle avait alors trente-six ans). Elle eut de violentes maladies et de grandes aridités spirituelles, mêlées çà et là de ravissements (*Vie*, ch. XXVI). Elle avait demandé à Dieu « une vie de pures souffrances ».

94. — S^t Alphonse Rodriguez.

Il passa par trois grandes peines intérieures :

1° Vers le milieu de sa vie, il eut huit ou dix ans de scrupules qui « le plongeaient dans la tristesse et l'angoisse ».

2° Étant âgé d'environ cinquante ans, et ayant déjà reçu beaucoup de grâces extraordinaires, il eut à subir sur la chasteté des assauts terribles et très périlleux pendant sept ans. Il fut attaqué non seulement par des tentations violentes, mais par des apparitions diaboliques. Parlant de lui-même, il dit : « Tantôt cette

personne était serrée et poursuivie de si près qu'il est impossible de décrire sa peine. Tantôt elle était toute faible et comme hale-tante; tantôt désolée et privée de toute consolation divine et humaine. Il lui semblait alors qu'il n'y avait pas de Dieu pour elle, mais seulement des démons qui l'entouraient, se présentaient à elle sous diverses formes, en l'invitant au mal, et la maudissant parce qu'elle ne voulait pas consentir à ce qu'ils lui proposaient. Tantôt elle assistait à leurs conversations infernales et les entendait blasphémer Dieu; ou bien elle était sur le point de mourir étouffée, parce qu'ils la serraient à la gorge... Ils ne s'en allaient que pour délibérer entre eux en enfer à son sujet; car elle voyait alors comment, au milieu de l'enfer, ils prenaient conseil et consultaient un grand nombre de démons... Le plus ordinairement ils venaient vers minuit. La trouvant endormie, ils entraient avec grand bruit pour l'effrayer; à leur vacarme, elle se réveillait. Aussitôt ils l'attaquaient par la tentation, ils exécutaient des danses devant elle, quelques-uns se jetaient sur elle sans qu'elle pût s'en défaire, *ne lui laissant que le refus du consentement*. Malgré le froid, elle était tout en sueur, tant était vive et pénible la lutte qu'elle avait à subir. Je ne dis qu'une *petite partie* du peu que je me rappelle. » Une fois, en particulier, « les uns la saisirent, les autres l'embrassèrent de manière à l'exciter au mal, sans qu'elle pût s'en débarrasser; elle fut sur le point de mourir suffoquée, tant ils déployèrent de rage à son égard. Durant cette épreuve, elle était consumée de tristesse; si elle cherchait quelque consolation pour alléger sa souffrance, elle n'en trouvait aucune. Elle appelait Notre-Dame, et ne la trouvait pas; elle appelait les saints et ils étaient sourds à ses cris... Sa tristesse devint si accablante pendant ces horribles persécutions, qu'elle dépérissait ». « Souvent après ces combats contre les démons, Dieu la consolait intérieurement, de telle sorte que la chair était parfois trop faible pour supporter l'abondance de ces consolations » (*Vie*, n° 18).

3° Dans sa dernière maladie, il eut pendant cinq mois une épreuve de défiance, d'aridité et de scrupules. Le calme revint subitement à la suite d'une apparition de Jésus et de Marie (*Bulle de canonisation*).

95. — S^{te} Rose de Lima (1586-1617).

Elle eut une épreuve d'un genre à part. Un de ses historiens dit « qu'elle fut tourmentée par le démon, l'espace de quinze ans,

une heure et demie par jour; et avec un tel excès qu'elle souffrait, en quelque façon, les mêmes peines que les âmes du purgatoire. Durant cette furieuse tempête, elle ne pouvait plus penser à Dieu, elle ressentait des désolations, des abandons et des sécheresses insupportables; et les esprits de ténèbres remplissaient son imagination de spectres si horribles que, lorsqu'elle sentait approcher l'heure de ses peines, elle tremblait de tout son corps et suppliait son cher Époux de la dispenser de boire ce calice... Il est vrai que quand elle était sortie de cette tourmente, elle recevait de grandes consolations intérieures ».

« Il n'y a guère de maladie dont elle n'ait été tourmentée : l'esquinancie, l'asthme, le mal d'estomac et de poitrine, et la goutte sciatique sont celles qui l'ont travaillée le plus » (*Vie des saints*, par M^{er} Guérin, 30 août).

96. — S^{te} **J. de Chantal** eut de grandes tentations et peines d'esprit, même à la fin de sa vie. Les sept ou huit dernières années, dit M^{er} Bougaud (ch. xxxii) se passèrent dans une agonie morale ininterrompue, qui ne cessa qu'un mois avant sa mort : aridités, doutes sur les mystères, impulsions au blasphème, sentiment que Dieu la haïssait, jugements abominables sur le prochain et scrupules. Toutefois elle n'eut jamais de pensées contre la pureté.

L'année de sa mort (soixante-dix ans), elle confiait à une de ses filles que les tentations la poursuivaient depuis quarante et un ans. Vers la même époque, elle disait encore : « Dans la violente continuation de mes tentations et peines d'esprit, je suis maintenant réduite à tel point, que rien de tout ce monde ne me peut donner aucun soulagement, sinon ce mot : la mort » (*Vie*, par la Mère de Chaugy; l. III, ch. xxvii).

97. — Dans la vie du P. **Rigolenc**, missionnaire breton du xvii^e siècle, on a un autre exemple de cette quasi-simultanéité de l'état mystique et d'une grande épreuve intérieure. Une furieuse tentation de désespoir le tourmenta pendant cinquante-six ans. Il était persuadé de sa perte éternelle. Or auparavant, à l'âge de trente-huit ans, il avait obtenu « ce don d'oraison infuse et de présence de Dieu surnaturelle qu'il avait tant désirée » (*Vie*, par le P. Champion, ch. viii, § 3) (1). Son historien ajoute que « jamais depuis ce temps-là il ne l'a perdue », même pendant sa

(1) Plus d'une fois il a été vu en extase. « Sur la fin de sa vie, les assauts de l'amour divin l'affaiblissaient tellement qu'il ne pouvait se soutenir » (*ibid.*).

grande épreuve « où elle fut son principal soutien ». Seulement il est clair que ces deux états n'avaient pas lieu aux mêmes heures.

98. — La V^{ble} **Marie de l'Incarnation**, ursuline, passa par trois périodes de délaissement, de plus en plus dures et prolongées.

1° La première, qui dura quelques mois, lui survint vers vingt-cinq ans, pendant qu'elle était encore dans le monde. Depuis près de cinq ans, elle jouissait d'une union permanente avec Dieu. Son esprit fut alors rempli de ténèbres et sa volonté semblait affaiblie. « Je me vis, dit-elle, descendre dans un abîme. Toute consolation me fut ôtée ; le souvenir même des grâces que j'avais reçues redoublait mes peines, étant comme persuadée que ce n'étaient pas de véritables grâces, mais une perte de temps où je m'étais amusée... Il me fallait de grands efforts pour continuer mes pénitences... Quant au prochain, je sentais tout ce qu'on me disait [de désagréable], et devais avoir la vue continuelle sur moi-même pour me maintenir dans la douceur d'esprit » (*Vie*, par une ursuline de Nantes, ch. iv).

A la suite de cette épreuve, la vénérable reçut des faveurs plus grandes qu'auparavant, notamment la vision intellectuelle de la Sainte Trinité, et un peu plus tard, l'intelligence infuse de la langue latine et de l'Écriture Sainte.

Deux ans avant la période de désolation décrite ci-dessus, la vénérable, manquant de directeur, avait adopté pendant quelque temps une fausse ligne de conduite dans son oraison. « Quelques livres spirituels lui tombèrent sous la main ; on y enseignait à faire *methodiquement* l'oraison mentale, avec préludes, divisions et points, et l'on y démontrait le danger de suivre des voies particulières [différentes de celle-là]. Notre jeune veuve essaya de se conformer à ces règles, dans la méditation des mystères de Notre-Seigneur, *résistant* de toutes ses forces à l'attrait surnaturel qui lui faisait ordinairement envisager son sujet, *tout d'un regard*, selon son expression, et qui la tenait ensuite passive sous l'action de son bon Maître. Chaque jour elle se remettait à l'œuvre ; mais tels étaient ses efforts, qu'elle y contracta un violent mal de tête dont elle souffrit pendant plus de deux ans. *L'Introduction à la vie dévote*, qui se popularisait alors, au grand profit de la piété, la mit un peu plus au large. Enfin Dieu lui envoya le guide qui la

devait conduire »; il lui fit reprendre le mode d'oraison qui lui convenait. C'était un père feuillant (*Vie*, par une ursuline de Nantes, ch. iv).

2° La seconde période d'épreuves, commença trois ou quatre mois après son entrée au couvent et dura deux ans, mêlée par intervalles de quelques grâces extraordinaires. Elle était âgée de trente et un ans.

Cette épreuve se composait des éléments suivants :

a) Impuissance à faire oraison : « à l'oraison, mes premières pensées étaient de récapituler mes croix, ce qui durait depuis le commencement jusqu'à la fin ».

b) L'imagination était « assaillie de toutes sortes d'abominations ». « Les choses que je n'avais jamais aimées dans le monde me remplissaient l'esprit. J'avais des pensées de blasphème, des doutes contre la foi, des lâchetés étranges lorsqu'il était question de faire quelques pénitences. » L'orgueil, la vanité, la haine du prochain, la désobéissance semblaient faire irruption dans son cœur. « Je craignais que Dieu, à cause de toutes ces malices, ne m'eût abandonnée. Ma vie passée ne m'apparaissait que comme une suite ininterrompue de misères, et tous les dons d'oraison dont j'avais été favorisée, comme l'effet d'une déplorable illusion. » « Il m'arrivait de tomber dans les imperfections dont je m'étais malédifiée dans les personnes spirituelles, et cela m'humiliait d'autant plus que j'avais toujours eu peine à comprendre comment ces défauts s'alliaient avec une solide vertu; je ne fus jamais mieux punie. »

c) L'ennui et le dégoût des choses saintes oppressaient son âme. « La solitude que j'aimais tant autrefois me devint un purgatoire; ce m'était une chose insupportable d'être tout le jour en une cellule sans voir personne. Le travail que j'avais à faire m'inspirait une telle répugnance, qu'il me fallait user d'une extrême violence pour m'y attacher. Encore y éprouvais-je une si grande fatigue extérieure qu'à peine me pouvais-je supporter. »

Ses tourments la poussaient au désespoir. « Ce fut un jour à tel point que, me trouvant près d'une fenêtre, j'eus l'effroyable tentation de me précipiter en bas; car mon entendement était entièrement obscurci. »

d) Pour détacher sa servante de tout appui humain, Dieu permit qu'au plus fort de ses épreuves, le saint religieux qui la dirigeait

depuis douze ans et avait toute sa confiance, quittât la ville. Il fut remplacé par un autre qui, au lieu de l'encourager, ne savait que la rudoyer; il déclarait, en se moquant, que les grâces dont elle faisait le récit étaient une pure illusion et que ses souffrances étaient l'effet de son peu de mortification. Aussi elle arrivait à ne voir en elle « que malice et hypocrisie ». (Voir la *Vie*, par une ursuline de Nantes, ch. VI; *Histoire*, par l'abbé Chapot, part. II, ch. III.)

3° Agée de quarante ans, et habituée aux grâces les plus hautes, elle s'embarqua pour le Canada. Elle commença alors une période de huit années d'épreuves intérieures dont les trois premières surtout furent très crucifiantes (*Histoire*, par l'abbé Chapot, part. IV, ch. 1). En voici le résumé :

a) Elle sentit de l'aversion et de la défiance pour toutes les personnes qui l'approchaient.

b) La réciprocque avait lieu : « Dieu permettait aussi qu'elles eussent continuellement de l'aversion pour moi, ainsi qu'elles me l'ont avoué depuis. »

c) « Je m'estimais moi-même comme la créature la plus basse, la plus ravalée, la plus digne de mépris qui fût au monde... Je n'osais presque lever les yeux, tant je me sentais *sous le poids d'une humiliation profonde*. Je m'étudiais en conséquence à faire les actions les plus basses et les plus viles, ne m'estimant point digne d'en faire d'autres. »

d) « Je croyais que cette grande misère m'avait *complètement éloignée de Dieu*, et privée de toutes ses grâces et de ses insignes miséricordes... Je me voyais comme plongée dans un enfer *plein de tristesses* et d'amertumes mortelles, qui provenaient d'une *affreuse tentation de désespoir*, qui était comme née dans ces ténèbres, *sans que j'en connusse la cause*... J'étais quelquefois subitement arrêtée en mon chemin par une *vision soudaine* qui *me montrait l'enfer ouvert* à mes pieds, et il me semblait que du fond de cet abîme sortaient des flammes qui allaient m'absorber et me dévorer. »

e) « Et moi-même, en même temps, je me sentais portée par une disposition intérieure effroyable à *m'y précipiter en haine de Dieu*. » Une fois surtout, pendant la traversée, cette tentation singulière de suicide fut « si vive et violente » « que si je n'eusse rencontré à propos un lambris qui se trouvait à

mes côtés, et auquel je me tins cramponnée, je serais tombée. »

f) « Quelquefois cependant, parmi ces ténèbres si affligeantes, il s'élevait en mon âme un rayon divin qui l'éclairait et l'embrasait d'un amour qui la mettait dans un transport extraordinaire, en sorte qu'après tant d'angoisses, il me semblait que j'étais dans le Paradis. Je jouissais alors d'un entretien très familier avec Dieu, qui me caressait par ses embrassements. Mais cela passait bientôt. Cette lumière était comme ces rayons lumineux qui pénètrent inopinément les nues dans les jours d'orage et se retirent promptement... Je passais alors d'un abîme de lumière et d'amour en un abîme d'obscurités et de ténèbres douloureuses. »

Elle fut enfin délivrée par l'intercession de Marie (*ibid.*, ch. II) : « Je lui représentai qu'elle connaissait bien ma faiblesse, et combien ces douleurs spirituelles étaient contraires à l'état de paix que la divine Majesté voulait établir dans le centre de mon âme... Je voyais clairement que c'était l'esprit de Dieu lui-même qui me faisait parler ainsi à cette divine Mère. Aussi, en cet instant même, je me sentis exaucée et comme déchargée d'un vêtement lourd. » Dieu lui fit comprendre que non seulement elle n'avait rien perdu durant ces années d'épreuves et de tentations, mais « qu'elle avait fait, au contraire, un amas de trésors indicibles ».

99. — **S^t Joseph de Cupertino**, qui avait des extases dès son enfance, fut privé pendant deux ans, vers l'âge de quarante ans, de toutes ses grâces extraordinaires. En même temps il était assailli de tentations violentes. « Le chagrin, dit son historien, déterminait chez lui une ophtalmie qui le rendait comme incapable de lever les yeux » (*Vie*, par Bernino, ch. IX).

100. — La B^{euve} **Marie des Anges**, carmélite de Turin (morte en 1717).

Elle avait fait sa profession à dix-sept ans. Sept ans après, les épreuves commencent : 1° Pendant huit mois, apparitions des démons qui la frappent rudement. Tentations violentes contre la chasteté, la foi et l'espérance. Le démon lui dit un jour sur un ton de compassion : « Crois-moi, mieux vaut consentir une bonne fois que d'être toujours tourmentée de la sorte ; d'autant que je finirai bien par te vaincre » ; et encore : « A quoi bon servir Dieu ! Tu es damnée. Tes pénitences et tes larmes sont peine perdue,

car ta sentence de damnation est déjà portée Pourquoi donc te créer deux enfers ? Il est bien mieux de t'enlever la vie et d'en finir une bonne fois. » 2° Après cette période (la bienheureuse était alors âgée de vingt-quatre ans), il en vint une autre de cinq ans et demi, plus aiguë : délaissement et tentation de désespoir : « Ma vie est une agonie mortelle causée par la crainte continuelle où je suis d'offenser Dieu. Et, d'autre part, je me sens entraînée à une haine, à une colère, à une rage si brutale, qu'il me semble, en vérité, être plutôt un démon qu'une créature de ce monde. Lorsque je me trouve dans ces angoisses, il ne me reste plus, c'est l'impression que j'éprouve, qu'à me jeter en enfer. » Notre-Seigneur lui avait annoncé cette tribulation, en lui montrant une croix sur laquelle il ne se trouvait pas. C'était le symbole de la souffrance qu'on endure seul, se croyant disgracié, haï, damné : « C'est un signe qu'à partir de ce jour, tu ne sentiras pas la douceur de ma présence. Tu te croiras abandonnée. Tes tentations augmenteront de plus en plus ; tu éprouveras toute la violence de tes passions endormies jusqu'ici, et elles te tourmenteront comme des chiens enragés. Enfin ce qui t'affligera le plus, c'est que tu croiras avoir encouru ma disgrâce. Mais reste inébranlable dans mon amour, sois humble de cœur et soumise à tes supérieurs. Je te promets mon assistance. »

De temps à autre cependant, quelque grande grâce lui faisait reprendre haleine. Quand l'épreuve fut finie, les extases devinrent nombreuses et presque quotidiennes. Elle vécut encore vingt-sept ans (D'après la *Vie*, par le R. P. Sernin de Saint-André).

101. — On lit dans la *Vie* de la V^o^{ie} Anne-Madeleine **Remuzat** que « pendant les six dernières années de sa vie, elle eut besoin d'une force surnaturelle pour supporter l'excès de ses maux. Associée comme elle l'était à la Passion du Sauveur, elle éprouvait des tristesses mortelles dans son âme, et portait dans son corps des douleurs inexprimables. Il est vrai que la partie supérieure de son esprit goûtait les pures délices de la connaissance et de l'intimité de Dieu ; mais la souffrance demeurait extrême et la vie naturelle aurait succombé si une vertu divine ne l'eût soutenue » (*Vie* publiée par la Visitation de Marseille, ch. xv, p. 330).

102. — Le R. P. **Lyonnard**, S. J., auteur du livre *L'Apostolat de la souffrance*, a éprouvé des alternatives de peines et de joies avec une persistance et une intensité exceptionnelles. Pendant les

quarante-quatre dernières années de sa vie (de 1842 à 1886), il passait violemment des grâces mystiques à des peines intérieures très rudes : tentations, scrupules, obscurités, défaillances physiques et morales, isolement de l'âme. A plusieurs reprises, a-t-il dit, il lui fut révélé que ce martyre lui tiendrait complètement lieu de purgatoire (*Notice biogr.* en tête de son livre, ch. x).

103. — On a un exemple remarquable des **lenteurs de Dieu** dans la vie d'une carmélite française, morte au commencement du siècle actuel. Elle entra en religion à l'âge de trente ans, et pendant quarante-deux ans, ne fit que se débattre contre les épreuves intérieures les plus dures, luttant sans trêve, sans aucun adoucissement, vivant de la foi aveugle et nue. Soudain, à soixante-douze ans, elle fut élevée à des grâces extraordinaires; elle trouva le ciel sur la terre et disait : Je ne crois plus; je vois. Il en fut ainsi jusqu'à sa mort, arrivée onze ans plus tard.

CITATIONS

§ 1. — Sur les souffrances des contemplatifs.

104. — S^{te} Thérèse :

1^o « Vous seriez saisies d'effroi, si Dieu vous montrait la manière dont il traite les contemplatifs... Je sais que les tribulations par lesquelles Dieu les fait passer sont *intolérables*; elles sont de telle nature que si Dieu ne fortifiait leur âme par l'aliment des délices intérieures, ils n'auraient pas la force de les supporter... Il faut que Notre-Seigneur leur donne, non l'eau qui rafraîchit, mais le vin qui enivre, afin qu'en proie à une sainte ivresse, ils ne sentent plus en quelque sorte leurs souffrances, et qu'ils aient la force de les supporter. Ainsi je vois peu de contemplatifs qui ne soient très courageux et très déterminés à souffrir... Ceux qui sont dans la vie active s'imaginent sans doute, dès qu'ils sont témoins de quelque faveur accordée aux âmes élevées à la contemplation, qu'il n'y a dans cet état que douceurs et délices. Et moi, je dis que peut-être ils ne pourraient supporter, pendant un seul jour, les souffrances qui sont ordinaires chez les contemplatifs » (*Chemin*, ch. XIX).

2^o « Le plus rude labeur est dans les commencements... Partout cependant, au début, au milieu, au terme de la carrière, *tous ont leurs croix*, quoique différentes » (*Vie*, ch. XI).

3^o « D'une manière ou d'une autre, il faut porter sa croix tant qu'on est dans cet exil. Si quelqu'un me disait que depuis son entrée dans cette cinquième demeure [l'union pleine], il a *toujours été* dans le repos et les délices, je lui répondrais qu'il n'y est jamais entré » (*Château*, 5, ch. II).

4^o « O mon Dieu, que de peines intérieures et extérieures n'endurera-t-on pas avant d'entrer dans la septième demeure ! Il me semble quelquefois que si l'âme les envisageait avant de s'y engager, il y aurait sujet de craindre, vu sa faiblesse naturelle, qu'elle ne pût se résoudre à les souffrir, quelque grand que soit l'avantage qu'elle en pût retirer... Lorsqu'on est dans cet état, Notre-Seigneur envoie d'ordinaire de grandes maladies... Dans l'accablement intérieur ou extérieur où elles jettent, l'âme ne sait plus que devenir... Je connais

une personne qui, depuis quarante ans, reçoit de Notre-Seigneur les grâces dont j'ai parlé, et qui, dans ce long intervalle, n'a jamais passé un seul jour sans douleur et sans éprouver diverses souffrances causées par son peu de santé » (*Château*, 6, ch. II).

5° « Je ne me trouble pas quand je vois une âme dans de grandes tentations. S'il y a en elle amour et crainte de Notre-Seigneur, elle sortira de ces combats avec de grands profits spirituels... Mais lorsque je vois des âmes toujours paisibles et sans aucune guerre, et j'en ai rencontré quelques-unes en cet état, j'avoue que je n'arrive pas à me rassurer » (Sur le *Cantique*, ch. II).

6° Quand notre adorable Sauveur nous donne part à sa croix, il faut regarder cela *non comme un tort qu'il fait*, mais comme une faveur signalée qu'il accorde » (*Château*, 7, ch. IV).

105. — Tauler :

1° « Quand le Père céleste a décrété d'orner une âme par des dons élevés et de la transformer d'une manière sublime, il a coutume, non de la laver doucement, mais de la baigner dans un océan d'amertume, de la plonger, de la noyer, comme il fit au prophète Jonas » (*Institutions*, ch. XI).

2° Du calme à garder dans les peines intérieures :

« L'homme qui cherche Dieu seul se trouve parfois assailli par une angoisse et un serrement de cœur : il craint de n'avoir pas eu Dieu purement en vue, et qu'ainsi ses œuvres n'aient été inutiles. Une telle crainte lui enlève la paix, et le plonge dans le chagrin et le trouble. Cette tristesse vient quelquefois de la maladie et d'un tempérament affaibli, ou des influences atmosphériques ou encore du malin esprit qui cherche à troubler par ses impressions. Il faut rejeter suavement cette mauvaise disposition, et se maintenir doucement dans le calme. Il n'y a pas de meilleur remède. Par contre, c'est une conduite fâcheuse de repousser cette angoisse avec violence et colère. Ces chocs ne servent qu'à briser et fatiguer la tête. Il en est de même si l'on court tout agité après les docteurs et serviteurs de Dieu, pour leur demander conseil et secours, car aucun ne peut tirer de cette épreuve. Concluons : Quand cette tristesse et cet orage s'élèvent dans notre âme, conduisons-nous comme on le fait quand il pleut à verses ou qu'il grêle. On se réfugie vite sous un toit, jusqu'à ce que la pluie et la tempête aient passé. De même, si nous sentons que nous ne désirons que Dieu, et que pourtant l'angoisse nous saisisse, fuyons doucement la tempête, jusqu'au retour du beau temps ; supportons-nous avec patience, dans l'attente calme et souriante de Dieu... Restons tranquillement sous le toit du bon plaisir divin » (*Premier sermon pour le jour de la Pentecôte*).

106. — La V^{ble} Marie de l'Incarnation, ursuline, parlant de la voie mystique :

« Je le répète, il faut passer par de grands travaux intérieurs et extérieurs qui épouvanteraient une âme, si on les lui faisait voir avant qu'elles les expérimentât, et qui peut-être même lui feraient quitter le dessein de passer plus avant, lorsqu'elle les expérimente, si une vertu secrète et foncière ne la soutenait » (cité par le P. de Charlevoix, dans la *Vie de la Vénérable*; I. VI).